



PRESCRIRE UNE VISITE

d'un Conseiller Médical en Environnement Intérieur (CMEI)

Quand prescrire ?

Quand l'environnement intérieur joue ou semble jouer un rôle dans le déclenchement, la persistance ou l'aggravation d'une pathologie allergique ou respiratoire (asthme, conjonctivite, eczéma, pathologie dermatologique, rhinite, troubles ORL, mucoviscidose, pneumopathie d'hypersensibilité, aspergillose, bronchopneumopathie chronique obstructive ...)

Pourquoi prescrire ?

- **Confirmation du diagnostic** en mettant en évidence un allergène suspecté par une histoire clinique
- **Identification précise des facteurs de risque et polluants présents dans l'environnement** du patient, par une prise en compte globale son environnement
- **Aide à la prise en charge** du patient présentant une pathologie en interaction avec son environnement
- **Mesures d'évitement globales et efficaces des polluants** de l'environnement domestique

En quoi consiste une visite de CMEI ?

La conseillère oriente sa visite en fonction des constatations du médecin.

Cette visite dure environ 2 heures et vise à :

- recueillir des données sur l'habitat.
- recueillir des informations sur les habitudes des occupants du logement.
- constater la présence éventuelle de polluants biologiques (acariens, moisissures...) ou chimiques (bougies parfumées, tabac...).
- donner des conseils d'évitement des polluants pour avoir une meilleure qualité de l'air intérieur.
- relever des mesures qualitatives de l'Environnement Intérieur (humidité, température,...) et effectuer des prélèvements fongiques si jugé nécessaire par la CMEI

Un compte-rendu de cette visite est transmis au médecin et au patient

Comment prescrire une visite de CMEI dans le cadre du dispositif ?

Remplir la demande d'intervention et faire signer le patient :

- télécharger le document "prescription d'une intervention à domicile de CMEI" sur le portail CMEI du site de PLANETH Patient : www.planethpatient.fr

Transmettre la demande signée soit :

- sur **notre messagerie sécurisée** : planethpatient.cmei276@medical14.apicrypt.org (uniquement pour les utilisateurs de la messagerie Apicrypt et MS Santé)
- en main propre au patient, qui devra prendre contact avec la conseillère au 06 75 14 66 04

Après réception de la demande, la CMEI prendra directement contact avec votre patient, par téléphone, afin de déterminer une date de visite.

Sur prescription.
Cette visite est gratuite pour le patient.



Contact

Mme Delphine MICHEL, CMEI · Départements 27 et 76

Tél : 06 75 14 66 04 | Mail : cmei276@planethpatient.fr

Apicrypt / MS Santé : planethpatient.cmei276@medical14.apicrypt.org

Site web : www.planethpatient.fr